Que dois-je faire si j'ai l'hépatite B ?

- **Consultez régulièrement un médecin pour votre hépatite B, généralement tous les 6-12 mois.**

- Ne partagez pas votre brosse à dents, votre rasoir, ni votre pince à

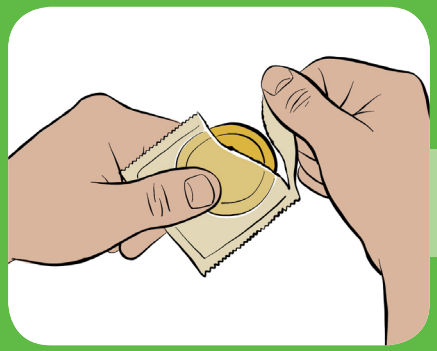

- Utilisez systématiquement des préservatifs.

- Ne consommez pas d'alcool ni de substances illicites.

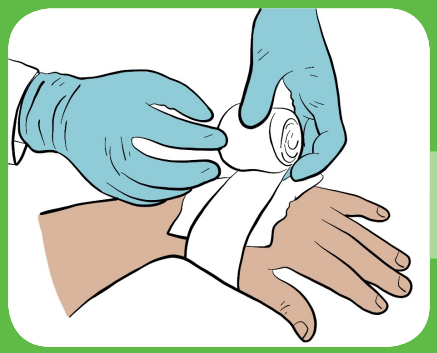

- Si vous vous coupez, la personne qui vous soigne doit porter des gants.

IOM • OIM

©2018 Organisation internationale pour les migrants (OIM)

Vous faire dépister et vacciner contre l'hépatite B est ... votre ticket d'entrée aux USA.

Dépistage et vaccin contre l'hépatite B

Plus vous en savez sur l'hépatite B, moins vous courez de risques

IOM • OIM

1. Qu'est-ce que l'hépatite B?

L'hépatite B est une maladie du foie, causée par le virus de l'hépatite B. Le virus peut rester dans le corps et causer de graves problèmes de santé, tels que l'inflammation du foie et un cancer du foie, pouvant entraîner la mort.

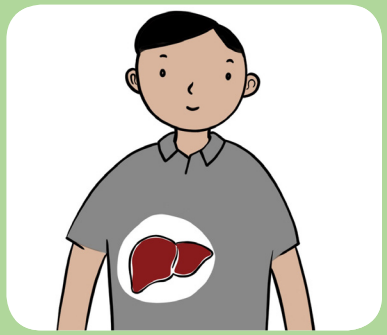

2. Comment se transmet l'hépatite B ?

Vous pouvez contracter l'hépatite B par le contact avec le sang ou des fluides sanguins d'une personne atteinte, notamment en cas de rapports sexuels non protégés, ou de partage d'aiguilles/rasoirs.
Les femmes atteintes par le virus peuvent contaminer leur bébé lors de l'accouchement en pendant l'allaitement.

3. Quels sont les symptômes de l'hépatite B ?

Généralement, l'hépatite B ne provoque pas de symptômes particuliers.

Parmi les signes et les symptômes, on observe souvent :

- de la fatigue
- de la diarrhée
- des vomissements, une jaunisse (peau ou yeux jaunes)
- des douleurs musculaires, articulaires, ou à l'estomac.

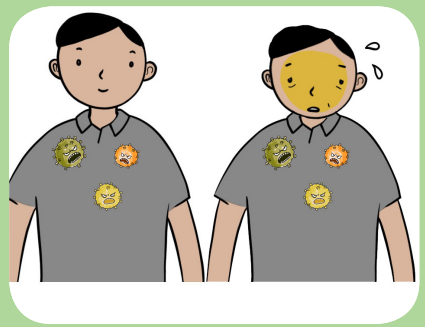

Même si vous n'avez pas de symptômes particuliers, l'hépatite B peut entrainer des complications graves. Une prise de sang est nécessaire afin de dépister la maladie.

Dépistage et vaccination contre l'hépatite B par l'OIM pour les réfugiés aux USA

- L'OIM fera une prise de sang à tous les demandeurs d'asile aux USA afin de dépister les cas d'hépatite B.
- Lorsque le test de l'hépatite B est positif, un autre type de test sera réalisé afin de confirmer le diagnostic.

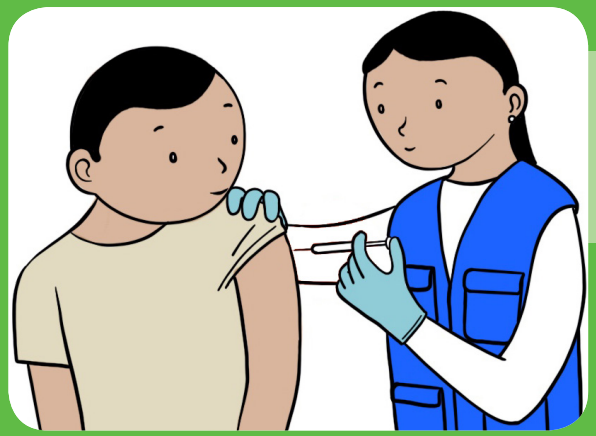

- Si vous n'avez PAS d'hépatite B, l'OIM vous proposera un vaccin de prévention.

Si vous AVEZ l'hépatite B, l'OIM :

- vous donnera des informations sur l'hépatite B, et vous recommandera de vous faire suivre plus régulièrement par un médecin, soit avant votre départ, soit après votre arrivée aux USA.
- vous conseillera de demander à toutes les personnes de votre foyer et/ou vos partenaires sexuels de se faire dépister contre l'hépatite B et, s'il s'avère qu'ils ne l'ont pas, de se faire vacciner contre l'hépatite B.
- vous conseillera, si vous êtes enceinte, de faire vacciner votre bébé contre l'hépatite B le jour de sa naissance.
- vous recommandera, dès votre arrivée aux USA, de consulter un médecin tous les 6 mois tout au long de votre vie, pour votre hépatite B - et ce même si vous vous sentez bien.